Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 84 (2022)

Heft: 2

Artikel: Promouvoir les équipements qui ménagent l'environnement

Autor: Engeler, Roman

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085551

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Pulvérisateur de pointe avec système de caméras et intelligence artificielle capable de faire la distinction entre les plantes cultivées et les adventices. Photo: Matthieu Schubnel

Promouvoir les équipements qui ménagent l'environnement

Le président de l'ASETA et conseiller aux États bernois Werner Salzmann a déposé une motion qui demande au Conseil fédéral de promouvoir l'acquisition de machines agricoles et le développement de procédés qui ménagent l'environnement.

Roman Engeler

L'agriculture est en permanence sous le feu des critiques publiques. Sa mission principale de produire suffisamment de denrées alimentaires saines pour une population en perpétuelle croissance, de moins en moins considérée à sa juste valeur, est souvent éclipsée par des débats écologiques confus.

Or, depuis belle lurette, l'agriculture déploie des efforts colossaux pour limiter autant que possible les effets négatifs sur l'environnement dus à la production de denrées. Les matériels agricoles apportent une contribution capitale à cette fin, les développements les plus récents

en particulier. Cependant, ils engendrent des coûts conséquents, ce qui rend une utilisation à large échelle difficile.

Motion déposée

A ce propos, le président de l'ASETA, Werner Salzmann, veut intervenir avec sa motion déposée récemment à la Chambre haute. «La technique et les technologies, mais aussi certaines méthodes de travail, peuvent contribuer de manière significative à réaliser les objectifs climatiques», déclare le conseiller aux États bernois en ajoutant: «Elles permettent de limiter les effets néfastes des produits phytosani-

taires, de réduire le gaspillage des éléments fertilisants, de protéger les sols et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.»

Le texte de la motion indique que la loi sur l'agriculture actuellement en vigueur ne prévoit pas la possibilité de promouvoir des machines et des méthodes par des contributions à fonds perdu. L'ordonnance sur les aides à l'investissement et les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture (OIMAS) ne considère pas les machines comme des installations, ce qui exclut l'octroi de contributions à fonds perdu. Seul l'achat de machines en

commun permet de bénéficier de crédits d'investissement.

«En soutenant le financement de machines qui participent à la réalisation des objectifs climatiques, explique Werner Salzmann, la Confédération contribuerait au développement de techniques et de méthodes agricoles encore peu répandues. De cette manière, la technique aurait un effet constant, alors que les bonnes pratiques ne sont pas toujours faciles à respecter.» Le président de l'ASETA précise toutefois que l'octroi de contributions doit dépendre de critères rigoureux afin d'éviter le suréquipement.

Qu'est-ce qui pourrait être subventionné?

L'exemple parfait d'un concept de culture digne de soutien est le spot farming. Ce type de traitement met chaque végétal d'un peuplement au centre. Si l'on combine les pulvérisateurs conventionnels avec des systèmes de caméras, d'éclairage et d'intelligence artificielle, il est possible de distinguer les adventices des plantes en temps réel durant le passage, et d'appliquer les produits de manière ciblée. En outre, ces nouveaux équipements sont conçus de sorte que la dérive soit la plus réduite possible. On pourrait aussi évoquer les sarcleuses, maintenant équipées de capteurs high-tech, qui travaillent les cultures de manière plus précise et efficace.



Conseiller aux États et président de l'ASETA, Werner Salzmann se mobilise au Parlement fédéral en faveur d'une agriculture suisse productive. Photo: ASETA

La gestion modulée de la parcelle consiste dans une première étape à effectuer un zonage du champ, et à le cartographier. Par la suite, des traitements différenciés sont appliqués de manière ciblée sur chacune de ces zones. On pourrait imaginer une solution basée sur un système d'information géographique (SIG) à laquelle tous les agriculteurs auraient accès. On obtiendrait alors de grands bénéfices à tous points de vue, notamment lors de l'application des engrais minéraux. Les fertilisants seraient distribués uniquement

dans les lieux où cela s'avère strictement nécessaire, et, de ce fait, en quantité substantiellement réduite.

Conclusion

Les exemples susmentionnés ne représentent que quelques-unes des nombreuses possibilités offertes par les matériels agricoles développés récemment. On peut atteindre les objectifs écologiques, sans que les rendements des champs en pâtissent. Néanmoins, ces équipements sont très coûteux, comme nous le savons tous, et cela freine leur utilisation généralisée sur le terrain. Avec la mise en œuvre de la motion Salzmann, ces technologies pourraient être adoptées bien plus rapidement par le plus grand nombre.

L'énoncé de la motion

Le Conseil fédéral est chargé de modifier la législation sur l'agriculture de manière à promouvoir par des contributions à fonds perdu et des crédits d'investissement l'acquisition de machines et l'utilisation de méthodes qui contribuent à la réalisation des objectifs environnementaux. Des dispositions visant à éviter le suréquipement et à atteindre une utilisation minimale doivent être prévues. La motion déposée par Werner Salzmann est soutenue par trois cosignataires, les conseillers aux États Marco Chiesa (TI), Charles Juillard (JU) et Jakob Stark (TG).



Les sarcleuses sont de nos jours munies de toutes sortes de capteurs qui améliorent leur précision et leur efficacité. Photo: Lemken/Steketee